Brevet Professionnel Agricole option Travaux Forestiers

Spécialité : Travaux de Sylviculture

RNCP 5832

Certificateur: Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Date d'enregistrement de la certification: 01/01/2020

Formation par alternance

MFR Pointel

Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

PUBLIC CONCERNÉ

- Adultes ayant quitté le système scolaire depuis plus de 9 mois pour un financement par la Région Normandie

ou

- Jeunes (- de 30 ans) sortant du système scolaire pour un apprentissage

Dispositifs possibles : formation continue, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, LADOM, PTP...

PRÉREQUIS

- Satisfaire aux tests de positionnement par la MFR,
- Disposer de bonnes capacités physiques, et sans contre-indications médicales,
- Être en capacité d'exprimer ses motivations et disposer d'une représentation réaliste de la filière forestière,
- Validation d'acquis possible.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Types d'emplois accessibles :

- Sylviculteur/Sylvicultrice,
- Ouvrier sylviculteur, opérateur polyvalent de sylviculture, ouvrier forestier, agent technique forestier, ouvrier de pépinière sylvicole...

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt ,
- Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la sylviculture,
- Effectuer les travaux de régénération forestière,
- Réaliser les opérations d'entretien d'un jeune peuplement,
- Utiliser des petits équipements pour des travaux de sylviculture.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
POINTEL

Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques en présentiel et expérientiel via l'alternance,
- Cours dynamiques élaborés à partir des observations et du vécu d'entreprise,
- Réalisation de chantiers pédagogiques en milieu forestier selon la spécialité visée : Pratique sur matériels forestiers,
- Visites techniques et visites d'entreprises professionnelles,
- Accompagnement collectif et personnalisé des stagiaires via des entretiens et bilans.

DÉLAI D'ACCÈS et DATES

- Délai d'accès à la formation de janvier à septembre
- Début de formation en septembre

LIEU(X)

Cours, Hébergement et restauration sur le site de la MFR de Pointel :

20 rue du château 61220 POINTEL

DURÉE

- En formation continue sur 9 mois : 850 h en centre et 280 h en entreprise,
- En contrat d'apprentissage/Prof sur 12 mois dont 700 heures en centre.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation conduit vers des emplois ciblés dans le grand domaine de la sylviculture dont l'objectif est de produire et de raisonner la production de biomasse forestière en vue de son exploitation marchande (bois d'œuvre, pâte à papier, bois de chauffage…) ou non marchande (biodiversité, réponse au changement climatique, tourisme, aménagement du territoire…).

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
POINTEL

Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers

TARIFS

Consulter la fiche tarifaire sur notre site internet à la rubrique :
www.mfr-pointel.fr/nos-formations/

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation du diplôme s'effectue par le biais d'épreuves certificatives validant chaque module de formation. La plupart des épreuves se font lors de pratiques professionnelles, elles sont suivies d'un entretien d'explicitation.

Des évaluations de satisfaction de la formation sont effectuées lors de certaines sessions et en fin de cycle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nom et coordonnées du référent handicap :
Laurence Maury Tél. : 02 33 66 00 64

Cette formation est accessible aux jeunes en situation de handicap. Contacter notre référente Handicap afin de connaître les procédures d'adaptation possibles.

CONTACT MFR

Tél. 02 33 66 00 64
Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr

Mise à jour Septembre 2024